



TAM TAM SNE DP JANVIER 2018

- **Lien vers l'agenda partagé**

Il est constaté que de plus en plus fréquemment les déplacements validés avec OM dans Notilus et les jours télétravaillés sur OSCARH ne se répercutent pas dans l'agenda partagé. Cette anomalie peut-elle être corrigée ?

Normalement tous les dysfonctionnements ont été réglés ou vont l'être très prochainement.

- **Les casques audio**

Le service Environnement de Travail et Infrastructure à Paris ne possède, par exemple, qu'un seul casque qu'il prête ponctuellement.

La direction peut-elle envisager une solution à la hauteur des besoins pour chaque UG ?

La direction reconnaît cette singularité mais annonce que des casques ont déjà été commandés pour l'ensemble du Service. Il suffira maintenant d'en faire la demande et chacun pourra le conserver

La direction peut-elle envisager d'appliquer la même pratique pour toutes les UG et de communiquer sur le sujet ?

- **Modalités de remboursement des cartes d'abonnement**

Serait-il possible de rappeler les modalités de remboursement des cartes d'abonnement pour les déplacements des adémiens – cf. paragraphe 1.2 du guide des missions ?

Sous réserve d'acceptation préalable du supérieur hiérarchique, les cartes d'abonnements Fréquence, Grand voyageur, etc... sont prises en charge.

Mais quid des cartes séniors et familles nombreuses ? La direction se renseigne

- **MAD (question orale posée en séance)**

A quelle sauce vont-ils être mangés ?

Il semblerait que la direction n'ait aucune information officielle sur la position des ministères quant au maintien ou non de ces postes à l'ADEME. Elle s'engage à nous tenir informés dès que possible.

Attention, vigilance ! Ne va-t-on pas encore une fois être mis devant les faits accomplis au dernier moment ?

Et pourtant voilà ce qui s'est dit en CE :

MAD : retour au ministère

Le couperet est tombé début janvier. Les 16 fonctionnaires Mis.es A Disposition de l'ADEME (MAD) issus de la DGPR sont conservé.e.s, les 6 MAD de la DGEC et les 6 MAD de la DHUP devront être restitué.e.s au ministère d'ici 2020. Il a été négocié une prolongation de 6 mois pour les 2 MAD en fin de contrat au premier semestre 2018. « Compte tenu du petit nombre de personnes concernées, la DRH prévoit un traitement personnalisé de chaque collègue concerné »



Prochaine réunion des DP le 22/02.

N'hésitez pas à faire remonter vos questions (anonymes) **une semaine avant**
aux représentants SNE des DP suivants :

christine.faure@ademe.fr ; maud.beraud@ademe.fr ; sebastien.catalano@ademe.fr ; herve.chalaye@ademe.fr ;

violaine.grillon@ademe.fr ;

guy.laurent@ademe.fr ; veronique.loison@ademe.fr ; walter.persello@ademe.fr ;

fabienne.schimenovitz@ademe.fr